

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Prilly, le 7 avril 2023

L'assemblée du Conseil intercommunal de l'ARASPE est convoquée

Judi 27 avril 2023 à 19 heures

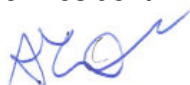
à Echallens, Salle du Conseil communal, Place du Château

L'ordre du jour est le suivant :

1. Opérations préliminaires : contrôle des présences (appel), ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal du 7 décembre 2022
3. Assermentation(s)
4. Election
5. Communication du Bureau
6. Communication du Comité de Direction
7. Préavis 1-2023 concernant la gestion et les comptes 2022
8. Rapport annuel 2022
9. Motion(s), postulat(s), interpellation(s)
10. Questions et divers
11. Communications de la Direction
12. Discussion générale

Au nom du Conseil intercommunal

Le Président :



Alberto Mocchi

La Secrétaire :



Laurence Bastide